Institut National du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Le 30 novembre
et le 1er décembre 2016
à Marcy L'Étoile

2ÈMES RENCONTRES DES ACTEURS DU SYSTÈME D'INSPECTION DU TRAVAIL

LES NOUVEAUX POUVOIRS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL : ENJEUX ET LEVIERS D'ACTION

LE CONTEXTE

L'entrée en vigueur de l'ordonnance du 7 avril 2016 relative au contrôle de l'application du droit du travail s'inscrit dans le cadre de la réforme du système d'inspection du travail, initiée depuis 2014 pour mieux répondre aux évolutions du monde du travail. Le décret d'application du 25 avril 2016 consacre ainsi la mise à disposition de nouveaux outils communément appelés « nouveaux pouvoirs du SIT ».

La pleine appropriation de ces nouveaux outils par chaque agent du SIT constitue un enjeu majeur pour les services et elle nécessitera une meilleure coordination des actions et des sanctions administratives et judiciaires.

La circulaire du 18 juillet 2016 du droit pénal du travail du ministère de la justice permet d'entrevoir les principes d'une coordination institutionnelle et graduée « justice-travail ».

Les 2èmes rencontres du SIT vous proposent :

- de mettre en perspective l'utilisation à venir des nouvelles sanctions administratives dans le cadre d'une tendance générale de développement du champ couvert par les sanctions administratives ;
- d'échanger des éléments de repères sur la collaboration renforcée avec les parquets ;
- de débattre des effets de ces nouvelles dispositions sur la pratique des agents, la manière d'agir en système et de prendre part à la construction de ce nouvel édifice garant de l'effectivité du droit ;
- d'apporter un éclairage sur d'autres pratiques par une analyse comparative à l'international.

LE PROGRAMME

MERCREDI 30 NOVEMBRE

Transfert entre la gare de Lyon-Perrache et l'INTEFP par navette : départ 13h15

14h00 : Accueil des participants

14h15 : Ouverture du séminaire par Bernard Bailbé, directeur de l'INTEFP

14h30 : Le contrôle des sanctions administratives : une exigence démocratique, par Christian Vigouroux

16h30 : Pause

16h45 : Échanges avec la salle

17h15 : Table ronde « L'actualité des nouveaux outils : une nécessaire coordination Justice-Travail » avec Laurent Vilbœuf, Antoine Monrozier et un magistrat du tribunal administratif

18h30 : Fin des travaux

19h30 : Buffet

JEUDI 1ER DÉCEMBRE

9h00 : Travaux en ateliers
6 à 8 groupes de travail sur 4 thématiques :

- **Atelier n°1 :** Les nouveaux pouvoirs, quelles stratégies de sanction ?
- **Atelier n°2 :** Nouveaux pouvoirs : quelles modalités de fonctionnement du SIT pour les utiliser pleinement ?
- **Atelier n°3 :** Mobiliser les nouvelles opportunités ouvertes par les arrêts de travaux : quelles contraintes et conditions de réussite ?
- **Atelier n°4 :** La protection des publics les plus vulnérables : quelles actions des services et quels nouveaux outils ?

11h00 : Regroupement par thèmes et consolidation des travaux

12h00 : Déjeuner

14h00 : Synthèse des ateliers

14h45 : La pratique des sanctions administratives dans les différents systèmes d'inspection du travail, par Joaquim Paulo Plintado Nunes

16h00 : Discours clôture, par Yves Struillou

16h30 : Fin des travaux

Transfert pour la gare de Lyon-Perrache : navette à 16h55

INTERVENANTS

- Antoine MONROZIER, Direction des affaires criminelles et des grâces
- Joaquim Paulo PINTADO NUNES, Service de l'administration du travail, inspection du travail et sécurité et santé au travail, Bureau International du Travail
- Yves STRUILLOU, Directeur Général du Travail
- Christian VIGOUROUX, Président de la section Intérieur du Conseil d'Etat
- Laurent VILBOEUF, Adjoint du Directeur Général du Travail